



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
GENERALE

E/ECE/1333
7 février 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS/FRANCAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE
Cinquante et unième session
(Point 5 a) de l'ordre du jour provisoire)

COOPERATION ENTRE LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE ET L'ORGANISATION
POUR LA SECURITE ET LA COOPERATION EN EUROPE, Y COMPRIS LE DOCUMENT
DE CLOTURE DE LA REUNION D'EXAMEN DE GENEVE (22-24 JANVIER 1996) ET
LA QUATRIEME REUNION DU FORUM ECONOMIQUE ORGANISEE A PRAGUE (MARS 1996),
AINSI QUE COOPERATION ECONOMIQUE EN MEDITERRANEE A LA LUMIERE DE
L'ACTE FINAL DE LA CSCE

Rapport du Secrétaire exécutif

I. COOPERATION ENTRE LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE ET
L'ORGANISATION SUR LA SECURITE ET LA COOPERATION EN EUROPE

1. La coopération entre la CEE et l'OSCE s'est approfondie depuis la dernière session de la Commission dans l'esprit de la Déclaration du Sommet de Budapest et de la décision F (50), en même temps que se clarifiaient les rôles respectifs des deux institutions dans le domaine économique.
2. La possibilité envisagée au Sommet de Budapest de réunir à Vienne un groupe informel ad hoc pour préparer le Forum économique et les activités de suivi et la recommandation d'établir un mécanisme de contact avec notamment la CEE/ONU, l'OCDE, la BERD, le FMI et la Banque mondiale se sont concrétisées. Cela a permis de mieux informer les délégations auprès de l'OSCE des activités des organisations mentionnées ci-dessus et d'associer ces dernières à la préparation de la réunion de Genève sur la mise en oeuvre des engagements contenus dans le document de la Conférence de Bonn et à celle de la quatrième réunion du Forum économique de mars 1996. Il est souhaitable que ces premiers contacts se poursuivent et s'approfondissent de manière à préparer la réponse des organisations concernées aux problèmes que l'OSCE identifierait et à faciliter une coopération et une division du travail réelles entre institutions en la matière.

3. La troisième réunion du Forum économique de l'OSCE, qui a eu lieu en juin 1995 à Prague, a eu pour thème "La coopération économique régionale dans les domaines du commerce, de l'investissement et de l'infrastructure". Conformément à la décision F (50), paragraphe 3, le secrétariat a sélectionné des documents ou des extraits de documents préparés pour la Commission et se rapportant au thème du Forum et y a ajouté de brèves introductions 1/. En outre, deux documents ont été spécialement préparés pour le Forum : Meeting Transit Challenges through the Development of the Transport Infrastructure : ECE Trans-European North-South Motorway (TEM) and Trans-European Railway (TER) (Faire face aux problèmes de transit en développant l'infrastructure des transports : l'autoroute transeuropéenne Nord-Sud (TEM) et le chemin de fer transeuropéen (TER)) et Cooperation between the United Nations Economic Commission for Europe and the Organization on Security and Cooperation in Europe: Summary and Update of ECE Proposals to the Budapest Review Conference for Possible Follow-up Action to the Third OSCE Forum (Coopération entre la Commission économique pour l'Europe (ONU) et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe : récapitulation et mise à jour des propositions faites par la CEE à la Conférence d'examen de Budapest au sujet du suivi de la troisième réunion du Forum économique). De plus, le secrétariat a fourni modérateurs ou rapporteurs pour les groupes de travail et les projets TEM et TER ont été présentés comme études de cas au groupe s'occupant des questions d'infrastructure.

4. Pour la quatrième réunion du Forum économique, qui aura lieu à Prague, en mars 1996, le secrétariat a également été invité à fournir des modérateurs et rapporteurs et une contribution aux deux principaux sujets du Forum qui ont trait aux aspects sociaux et aux risques politiques de la transition et à la construction d'un climat de confiance propre à promouvoir la sécurité. Ces contributions s'appuient sur les précédents Bulletins et Etudes qui ont à plusieurs reprises abordé indirectement ces problèmes. La quatrième réunion du Forum offrira également l'occasion de faire le bilan des séminaires tenus en 1995, d'adopter le futur programme et de tirer les conclusions de la réunion de Genève mentionnée ci-dessus.

5. En 1995, la CEE a apporté son concours au Séminaire tenu à Sofia sur le rôle de l'infrastructure transeuropéenne pour la stabilité et la coopération dans la région de la mer Noire. Elle a également préparé une contribution écrite pour le Séminaire sur la réhabilitation de l'environnement. La participation du secrétariat aux séminaires de l'OSCE quand ils couvrent des sujets relevant de la compétence de la CEE est utile aux participants qui bénéficient alors de ses avis techniques, ainsi qu'à la CEE elle-même qui peut, ainsi, faire connaître ses activités. Cependant, l'expérience de la CEE,

1/ Moyens de promouvoir l'expansion du commerce dans les pays en transition (E/ECE/1311 et Add.1 et 2); la contribution d'investissements directs étrangers à l'expansion du commerce des pays en transition : résultats d'une étude préliminaire (TRADE/R.617); étude sur la situation économique de l'Europe en 1994-1995 : chapitre I "La situation économique au début de 1995 dans les économies de marché et les économies en transition".

qui a, pour sa part, organisé plus de 150 séminaires depuis 1990, est que ceux-ci sont d'autant plus utiles qu'ils sont précisément ciblés qu'il s'agisse des sujets traités ou des invités et qu'une institution existante est à même d'en assurer le suivi. De ce point de vue, il est utile de noter que, lors de la réunion de Genève, plusieurs délégations ont indiqué que, dans les domaines de compétence de la CEE, les séminaires de l'OSCE devraient être organisés en coopération avec celle-ci.

6. Le secrétariat, suite à la demande du Conseil permanent de l'OSCE, et en conformité avec les décisions répétées de la Commission l'invitant à apporter son concours aux activités de la CSCE/OSCE, a préparé un document de référence pour l'examen de la mise en oeuvre des engagements contenus dans le document de la Conférence de Bonn sur la coopération économique en Europe. Ce document de référence, largement basé sur les travaux de la Commission et de ses organes subsidiaires, a également bénéficié de contributions de diverses organisations dont la BERD, l'OCDE et le FMI. L'accueil très positif qu'il a reçu est un hommage à l'oeuvre de la Commission dont l'image devrait sortir renforcée.

7. L'étude du secrétariat met en évidence que tous les pays participant à la Conférence de Bonn et ceux qui sont devenus indépendants depuis lors ont engagé les réformes énumérées dans le document de Bonn et que ceux qui sont aujourd'hui dans la situation la plus encourageante sont ceux qui se sont engagés le plus tôt et le plus résolument dans ces réformes. Il y a là, pour ceux qui sont le moins avancés dans le processus, une forte incitation à persévérer. Cependant, si les réformes macro-économiques sont bien avancées et ont déjà porté des fruits, les réformes micro-économiques sont incomplètes et les institutions mises en place fonctionnent difficilement faute de moyens et de personnel entraîné. En outre, les conventions et les normes adoptées ne sont pas toujours respectées faute de mécanismes de suivi. Cela indique la direction dans laquelle les gouvernements et la communauté internationale devraient orienter leurs efforts. Cela explique également pourquoi les investissements directs ont été inférieurs à ce qui était escompté. Finalement, le coût économique, social et humain des réformes a été beaucoup plus élevé que prévu par quiconque et l'écart entre espérances et réalité est très vraisemblablement la principale raison des retournements politiques récents. Il est dès lors très important que tout soit mis en oeuvre pour que les dividendes des réformes et de la reprise qui se manifeste maintenant dans nombre de pays bénéficient au plus grand nombre et pas seulement à quelques-uns. Les réflexions sur la composante économique de la sécurité en Europe ont là un important domaine à explorer.

II. COOPERATION ECONOMIQUE EN MEDITERRANEE

8. Le présent chapitre récapitule les travaux de la CEE concernant la Méditerranée et passe en revue les activités les plus récentes entreprises dans la sous-région par d'autres organisations et institutions internationales. Il décrit aussi dans leurs grandes lignes un certain nombre d'orientations stratégiques qui seraient de nature à accroître la participation des pays méditerranéens aux activités de la CEE (voir décision D (50), par. 4).

A. Activités passées, activités en cours et activités proposées

9. Pour chaque domaine de travail de la CEE, les activités concernant la Méditerranée ont été classées dans le tableau ci-après en trois catégories :

- Les activités régionales intéressant tout particulièrement les pays méditerranéens;
- Les activités concernant spécifiquement les pays méditerranéens;
- Les données d'information, études et publications se rapportant à la sous-région méditerranéenne.

B. Activités entreprises récemment en Méditerranée par d'autres organisations et institutions internationales

10. Le nombre croissant d'initiatives prises par des organisations internationales et des groupes régionaux ou sous-régionaux pour favoriser le regroupement des pays de la Méditerranée et renforcer leurs liens de coopération avec d'autres pays témoigne d'un regain d'intérêt pour la situation actuelle et les perspectives de cette région. Ces initiatives pourraient toutefois donner lieu à des chevauchements et à des discordances si les organisations concernées n'échangent pas suffisamment leurs informations et ne se concertent pas assez.

11. C'est pour cela que, comme convenu lors d'une réunion spéciale à laquelle participaient des ambassadeurs d'Etats de la région méditerranéenne membres et non membres de la CEE, le secrétariat de la CEE a inventorié les mécanismes de coopération existants et les projets en cours d'exécution dans la région (voir annexe). De l'inventaire se dégagent les points suivants :

a) Un certain nombre d'organismes des Nations Unies ont mis en place des programmes et des projets dans la région méditerranéenne dont certains, comme le Plan bleu et le Plan d'action pour la Méditerranée qui ont été créés dans le cadre du Programme pour les mers régionales du PNUE, sont des programmes et des projets de grande ampleur, tant sur le plan géographique que du point de vue des activités entreprises. Il serait peut-être utile de recueillir des informations à leur sujet de manière plus systématique, par souci de transparence, pour stimuler l'échange des données d'expérience et pour faciliter la coopération.

b) A la cinquième réunion du Conseil des ministres de l'OSCE, tenue à Budapest les 7 et 8 décembre 1995, les pays participants ont décidé d'intensifier le dialogue avec les cinq Etats méditerranéens non participants, l'Algérie, l'Egypte, Israël, le Maroc et la Tunisie, que l'on appelle aujourd'hui les partenaires de la coopération méditerranéenne. Comme le lui a demandé la Commission l'année dernière, le secrétariat de la CEE a l'intention de coopérer, dans les domaines de compétence qui sont les siens, avec le Groupe de contact informel à composition non limitée qui a été créé récemment dans le cadre du Conseil permanent de l'OSCE. Composé d'experts, ce groupe a pour mandat de faciliter les échanges d'informations.

c) A la Conférence des ministres de l'Union européenne et des pays méditerranéens qui s'est tenue à Barcelone les 27 et 28 novembre 1995, l'Union européenne a réaffirmé son désir de renforcer le partenariat euroméditerranéen en vue de garantir la stabilité et la prospérité de la région méditerranéenne. Les participants ont examiné les perspectives de partenariat à long terme dans trois domaines principaux : i) un dialogue politique renforcé; ii) le développement de la coopération économique et financière; et iii) une plus grande considération de la dimension humaine. En ce qui concerne la coopération économique et financière, il est prévu de créer une zone économique euroméditerranéenne de libre-échange, conformément aux obligations découlant de l'Organisation mondiale du commerce.

d) L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a adopté en 1994 une recommandation sur la coopération dans le bassin méditerranéen, couvrant les divers domaines du programme de travail qui sont de la toute première importance pour la région, comme l'environnement et la planification régionale, la démocratie et l'autonomie locale, la tolérance, la démographie et les migrations, la jeunesse et le patrimoine historique et culturel. On envisage de mettre sur pied d'autres activités pour résoudre les problèmes sociaux liés aux immigrants et aux réfugiés, intensifier les transferts de technologie, notamment dans le domaine des sources d'énergie de remplacement, et stimuler la coopération entre les centres de recherche et les universités.

C. Orientations stratégiques de nature à accroître la participation des pays méditerranéens aux activités de la CEE

12. Compte tenu des activités présentées dans la partie A ci-dessus et des consultations que le Secrétaire exécutif a eues avec les représentants d'Etats de la région méditerranéenne, membres et non membres de la CEE, les orientations que la CEE pourrait donner à ses travaux dans la région ont été définies comme suit :

a) Il conviendrait d'augmenter le nombre des séminaires et ateliers organisés par la CEE et ouverts à tous les Etats membres qui concernent tout particulièrement les pays méditerranéens. Ces pays auraient ainsi davantage d'occasions d'échanger des données d'expérience, des connaissances spécialisées et d'examiner la façon d'aborder tel ou tel problème, comme celui de la prévention et de la maîtrise des incendies.

b) Il conviendrait d'encourager les pays méditerranéens membres de la CEE à participer davantage aux réunions consacrées à l'élaboration et à la mise en oeuvre des règles et normes qui peuvent favoriser le développement de leurs relations commerciales et leur intégration économique dans la région. Figureraient parmi les domaines prioritaires la facilitation du commerce et les normes sur les denrées périssables.

c) Des démarches analogues devraient être faites en vue de faciliter l'adhésion des pays méditerranéens aux conventions environnementales sur la gestion de l'eau, l'évaluation de l'impact sur l'environnement et les accidents du travail, ainsi qu'aux Directives sur la gestion intégrée de l'environnement dans les pays en transition et à un certain nombre d'instruments juridiques dans le domaine des transports.

d) Ces réunions devraient être ouvertes à des Etats de la région méditerranéenne non membres de la CEE pour qu'ils soient informés des conventions, normes et règles qui ont été élaborées sous les auspices de la CEE et se voient soutenus dans les efforts qu'ils déploient pour appliquer ces instruments juridiques ou techniques.

e) Des séminaires portant expressément sur les pays méditerranéens pourraient aussi être organisés si les ressources extrabudgétaires le permettaient.

f) La CEE et la CEA devraient continuer à coopérer, avec les autres organisations intéressées, à l'exécution des activités liées au projet de liaison permanente Europe/Afrique par le détroit de Gibraltar. Il convient de noter que les deux commissions régionales ont présenté un rapport conjoint à la session de 1995 du Conseil économique et social à ce sujet.

g) D'autres activités seront mises sur pied dans le cadre de consultations avec l'OSCE, l'Union européenne, le Conseil de l'Europe et le système des Nations Unies.

| DOMAINE DE TRAVAIL | ACTIVITES REGIONALES INTERESSANT TOUT PARTICULIEREMENT LES PAYS MEDITERRANEENS | ACTIVITES CONCERNANT SPECIFIQUEMENT LES PAYS MEDITERRANEENS | DONNEES D'INFORMATION, ETUDES ET PUBLICATIONS CONCERNANT LA SOUS-REGION MEDITERRANEENNE |
|--------------------|---|--|---|
| Environnement | Tous les pays européens situés en bordure de la Méditerranée, sauf deux, sont parties à la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance ou signataires de celle-ci. Des relations ont été établies avec le Mediterranean Water Institute à Marseille (France), qui a d'excellents contacts avec les Etats du Maghreb. | Appui du Conseiller régional pour préparer une réunion internationale d'experts sur la gestion intégrée des régions côtières de la Méditerranée et de l'Adriatique, organisée par le Centre international pour les entreprises publiques (Ljubljana, novembre 1995). Atelier CEE/FAO sur la pollution et la protection des eaux dans les pratiques agricoles (Zagreb, mai 1966) | |
| Transports | Un certain nombre de pays méditerranéens, y compris des pays non membres de la CEE, sont des parties contractantes aux accords et conventions sur les transports établis sous les auspices de la CEE. | La CEE participe au suivi des résolutions du Conseil économique et social sur le projet de liaison permanente Europe/Afrique par le détroit de Gibraltar. Le Comité des transports intérieurs travaille avec trois centres d'étude des transports et de formation dans le domaine des transports : le CETMO (Barcelone, Espagne), le CETMOR (Volos, Grèce) et le TTC (Istanbul, Turquie) | |

| DOMAINE DE TRAVAIL | ACTIVITES REGIONALES INTERESSANT TOUT PARTICULIEREMENT LES PAYS MEDITERRANEENS | ACTIVITES CONCERNANT SPECIFIQUEMENT LES PAYS MEDITERRANEENS | DONNEES D'INFORMATION, ETUDES ET PUBLICATIONS CONCERNANT LA SOUS-REGION MEDITERRANEENNE |
|--------------------|--|---|---|
| Statistiques | | Le Bureau de la Conférence des statisticiens européens va étudier une proposition concernant l'organisation d'un séminaire pour les pays méditerranéens, semblable à celui qui a eu lieu à Palerme en 1992. | |
| Analyse économique | Il y a eu jusqu'en 1990, dans l'Etude sur la situation économique de l'Europe ainsi que dans le Bulletin économique pour l'Europe, une section spéciale consacrée à l'Europe méridionale. Il faudrait réfléchir à la façon d'aborder les questions économiques de la sous-région, compte tenu des limites financières. | | |

| DOMAINE DE TRAVAIL | ACTIVITES REGIONALES INTERESSANT TOUT PARTICULIEREMENT LES PAYS MEDITERRANEENS | ACTIVITES CONCERNANT SPECIFIQUEMENT LES PAYS MEDITERRANEENS | DONNEES D'INFORMATION, ETUDES ET PUBLICATIONS CONCERNANT LA SOUS-REGION MEDITERRANEENNE |
|--------------------|---|---|---|
| Commerce | <p>Il est prévu d'organiser des ateliers sur i) les normes concernant les fruits et légumes frais (elles auront lieu en Israël ou dans un autre pays méditerranéen); ii) les stratégies et les techniques de promotion des investissements pour la CEI (qui auront lieu en Israël). Plusieurs pays méditerranéens, y compris un pays non membre de la CEE (Maroc), ont participé activement aux travaux de facilitation du commerce du WP.4. Appui fourni par le Conseiller régional aux pays en transition de la région méditerranéenne concernant l'application des recommandations de la CEE sur la facilitation du commerce et l'EDIFACT.</p> | | <p>Coopération avec les Gouvernements de Turquie et de Chypre pour la diffusion de données relatives aux investissements concernant les pays de la CEI.</p> |

| DOMAINE DE TRAVAIL | ACTIVITES REGIONALES INTERESSANT TOUT PARTICULIEREMENT LES PAYS MEDITERRANEENS | ACTIVITES CONCERNANT SPECIFIQUEMENT LES PAYS MEDITERRANEENS | DONNEES D'INFORMATION, ETUDES ET PUBLICATIONS CONCERNANT LA SOUS-REGION MEDITERRANEENNE |
|--------------------|--|---|--|
| Energie | <p>Atelier sur l'utilisation de l'énergie solaire (Israël, août 1995) auquel un pays non membre de la CEE a participé (Egypte). Conférence internationale sur l'emploi des énergies renouvelables pour la production d'électricité (Skopje, septembre 1996). Trois séminaires dans le cadre du Centre du gaz : i) un séminaire sur la politique des prix du gaz en Europe centrale et orientale (Slovénie, mars 1996); ii) un séminaire sur la tarification du gaz et la fixation des taux dans les pays en transition (Turin, juin 1996); iii) un séminaire sur le rôle des investissements directs étrangers (Tunis, fin 1996). L'Algérie et la Tunisie ont participé aux réunions du Centre du gaz en tant qu'observateurs.</p> | <p>La BSEC a créé un groupe ad hoc, avec la participation de la CEE, pour préparer le plan d'études préliminaires sur les interconnexions électriques pour la région.</p> | <p>La CEE a participé à la rédaction d'une brochure sur la situation de l'énergie dans la région de la BSEC.</p> |

| DOMAINE DE TRAVAIL | ACTIVITES REGIONALES INTERESSANT TOUT PARTICULIEREMENT LES PAYS MEDITERRANEENS | ACTIVITES CONCERNANT SPECIFIQUEMENT LES PAYS MEDITERRANEENS | DONNEES D'INFORMATION, ETUDES ET PUBLICATIONS CONCERNANT LA SOUS-REGION MEDITERRANEENNE |
|-------------------------|--|---|---|
| Industrie et techniques | Réunion sur les applications écologiques des techniques membranaires novatrices dans l'industrie chimique (Italie, mai 1996), organisée par le Groupe de travail sur l'industrie chimique. Projet en cours concernant le développement des PME (formation, banque de données, réseau d'informations commerciales, infrastructure publique). Participation du Conseiller régional à une réunion de ministres chargés des relations économiques internationales et du commerce extérieur (Skopje, mars 1995), dans le cadre de l'initiative des pays d'Europe centrale | | Publication destinée à la vente : Répertoire des produits et entreprises chimiques dans les pays européens de la région méditerranéenne établi en 1994 par le Groupe de travail de l'industrie chimique. |
| Agriculture et bois | Equipe de spécialistes sur la prévention et la maîtrise des incendies de forêt, créée par le Comité du bois. Séminaire sur les incendies de forêt et les changements du climat mondial (Fédération de Russie, août 1996). | Atelier envisagé, avec l'appui d'Israël, sur les stratégies de reboisement et la désertification dans les climats méditerranéens. | Ont été inclus dans les statistiques sur les incendies de forêt, établies en étroite coopération avec l'Union européenne et la FAO, et publiées dans le Bulletin du bois, les pays méditerranéens dans lesquels les incendies de forêt posent un problème majeur. |

| DOMAINE DE TRAVAIL | ACTIVITES REGIONALES INTERESSANT TOUT PARTICULIEREMENT LES PAYS MEDITERRANEENS | ACTIVITES CONCERNANT SPECIFIQUEMENT LES PAYS MEDITERRANEENS | DONNEES D'INFORMATION, ETUDES ET PUBLICATIONS CONCERNANT LA SOUS-REGION MEDITERRANEENNE |
|------------------------|--|--|---|
| Etablissements humains | | <p>Le Groupe d'experts des problèmes de l'habitat en Europe méridionale, créé en 1969, a tenu une réunion sur le rôle de l'habitat rural et le développement durable de celui-ci dans le cadre de la planification régionale (Roumanie, septembre 1995).</p> <p>La prochaine réunion portera sur le développement durable des zones fragiles des centres historiques d'Europe méridionale et sera organisée conjointement par la Grèce et l'Egypte.</p> <p>Eventuels axes de travail du Groupe : i) appui pour la mise en oeuvre des résultats d'Habitat II; ii) renforcement de la coopération avec d'autres commissions régionales et organisations internationales actives dans la sous-région.</p> | |